

Les applaudissements unanimes qui ont accueilli son discours, lui ont démontré que la meilleure polémique est encore celle qui consiste à s'occuper des intérêts du pays.

**Discours de M. Renaud**  
M. Renaud prononce un discours très-intéressant et très-avant sur les travaux de la Société des Agriculteurs, qu'il divise en 5 sections : 1° Economie rurale ; 2° Technique ; 3° Mécanique agricole ; 4° Sciences appliquées ; 5° Agriculture proprement dite.

Malgré ce qu'une telle étude peut contenir de technique et de spécial, M. Renaud a mis tant de clarté dans son rapport que les moins initiés ont pu saisir l'essentiel.

**Nominations dans l'ordre du Mérite Agricole**  
M. le ministre de l'Agriculture dans la parole à M. Tisserand, qui lit les décrets nommant chevaliers de l'ordre du Mérite Agricole, MM. Théophile Tribout, de Cambrai ; Jonathan Davaine, de St-Amant-les-Eaux ; Alexandre Lefebvre, de Lens.

**Discours de M. Lasserre**  
M. Lasserre, député, vice-président de la Société d'encouragement à l'Agriculture, prend la parole et dit l'intérêt que porte la Société dont il est vice-président, aux cultivateurs de la région du Nord, avec quel intérêt elle suit leurs efforts et quelle estime elle a pour ses cultivateurs, puisqu'elle a décerné son premier prix à M. Macarez.

M. Lasserre remet à M. Macarez une magnifique coupe d'honneur aux applaudissements de la salle.

**Distribution des récompenses**  
M. Lasserre donne la lecture de la distribution des récompenses. Voici les noms des lauréats de l'arrondissement de Lille :

Aux cultivateurs qui, dans l'ensemble de leurs exploitations ont produit la meilleure dans les conditions de poids et de richesse sacchariques les plus propres à donner satisfaction à la fois à leur propre intérêt et à ceux du fabricant de sucre et du distillateur.

Prix d'honneur : M. Desrumaux-Casier, cultivateur à Roncq.  
Prix de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture : M. Heidebault, cultivateur à Wambrechies.

Médailles d'or : MM. Desputères, cultivateur à Sequechin ; Carrette, cultivateur à Fiers.

Médailles de vermeil (grand module) : MM. Ségard-Manson, cultivateur à Ostroicourt ; Bocquillon, chef de culture à Escobecques ; Lepers-Bonte, cultivateur à Roncq.

Médaille de vermeil (petit module) : M. Montiez, cultivateur à Sainghin-en-Mélantois.

Médaille de vermeil (petit module) : M. Augustin Villers, cultivateur à Sequechin.

Rappel de médaille (Société nationale) : M. Ségard-Sigard, à Ostroicourt.

Aux instituteurs qui, par leur enseignement et leur expérience, ont concouru au progrès agricole et spécialement à l'amélioration de la betterave.

Objet d'art : M. Descarpentrie, instituteur à Fretin.

Aux vieux serviteurs qui ont rendu les meilleurs services dans les exploitations agricoles.

Médaille d'argent et prime de 100 francs : César Vion, chef de culture chez M. Alexandre Lefebvre, à Mons-en-Pévèle ; 47 ans de services. Vion est un des contre-maîtres les plus intelligents et les plus actifs.

Médaille d'argent et prime de 50 francs : Henri Dubar, valet de charre depuis 32 ans chez M. Florimond Despres, à Cappelle, prête tous ses soins à bien faire fonctionner les instruments nouveaux qui lui sont confiés ; a été déjà plusieurs fois envoyé par son patron dans d'autres exploitations pour faire fonctionner, et pour enseigner à cultiver la betterave.

Médaille d'argent et prime de 30 francs : François Dhelin, valet de charre depuis 30 ans chez M. Laden, à Seclin ; mérites exceptionnels.

**Le banquet**  
Il n'y a pas eu, à proprement parler, de solution de continuité entre la distribution des prix et le banquet.

La séance, qui avait commencé à 4 heures, a duré jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.

Nous ferons grâce à nos lecteurs du menu. Tous les banquets officiels se ressemblent. On y mange toujours les mêmes plats, on y boit toujours les mêmes vins, on y entend toujours, hélas ! les mêmes discours.

Quelquefois cependant, on y voit des créatures particulièrement enjouées, comme M. de Marcère, qui s'est cru obligé de prononcer un discours qui a duré plus d'une demi-heure, auquel personne n'a rien compris, et l'orateur moins que personne.

M. le préfet a ouvert la longue série de toasts. Il y a deux parts à faire dans son discours. Il y a l'éloge du gouvernement dont nous n'avons que faire et la partie administrative qui mérite de retenir quelques instants notre attention.

M. Cambon a dit que les habitants du Nord avaient toutes les qualités, excepté une seule. A ce moment, un interrupteur crie : Plus fort ! M. le préfet répond avec beaucoup d'à-propos, cette qualité c'est celle qu'on ne reproche de nous point avoir : c'est de ne pas faire entendre assez fort leurs doléances. Parmi ces doléances, il en est une que je soumetts tout particulièrement à l'attention de Monsieur le ministre, c'est celle des travaux hydrauliques sur l'ensemble de nos rivières et de nos canaux.

Vous savez, en substance, M. le ministre que, dans nos pays plats et pluvieux, nos rivières n'ont pas la pente, que les ingénieurs considèrent comme indispensable pour l'écoulement des eaux, de 0m10 par kilomètre.

Pour toutes les provinces flamandes, c'est au gouvernement français qu'il appartient de résoudre directement la question en ordonnant la construction de digues qui permettent un écoulement rapide des eaux dans la mer du Nord.

Quant aux autres vallées, il convient de s'entendre avec le gouvernement belge pour que celui-ci nous permette d'accomplir les travaux facilitant l'écoulement, sur son territoire, des eaux venant de notre pays.

Après les discours, M. le préfet s'est préoccupé des chemins vicinaux et des chemins de halage.

Il a été par un respectable sentiment de famille, il a dit que nous devions à la légalité administrative, on de son frère et à la sienne 700 kilomètres de

chemins vicinaux dont le réseau devait être complété, et c'est pour ces travaux complémentaires qu'il a sollicité la bienveillante intervention du ministre.

Enfin M. le Préfet a parlé des chemins de fer d'intérêts locaux en projets.

Il a terminé brusquement par un de ces inévitables mystères de l'association des idées en portant un toast à Monsieur le Président de la République.

**Toast de M. Bernard**  
M. Bernard, président de la Société des agriculteurs du Nord a porté, en quelques mots, un toast à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, dont il a rappelé le passage à Lille, il y a 2 ans environ, et les discours éloquentes devant les Chambres pour s'opposer aux traités de commerce.

**Toast du Ministre**  
M. le Ministre de l'Agriculture a pris, à son tour, la parole. Il a refait son discours de l'après-midi et il faut avouer que sa deuxième édition n'a pas valu la première.

Autant il avait été net, précis, scientifique, dans l'après-midi, autant il a été diffus, incohérent dans son discours, en réponse au discours du Préfet.

Les deux seules choses que nous ayons à retenir de cette harangue sont la promesse faite par M. Méline d'être, auprès de ses collègues, l'interprète des vœux de M. Cambon et d'apporter à la défense des intérêts qui lui ont été signalés, la conviction et l'ardeur qu'il apporte toujours au service des causes qu'il croit justes.

**Toast de M. Telliez**  
M. Telliez porte un toast aux sénateurs, aux députés, conseillers-général, à la Société des agriculteurs de France, et à la Compagnie des Chemins de fer du Nord.

Comme nous l'avons dit plus haut, M. de Marcère a prononcé un long discours que personne n'a entendu et que personne n'a écouté, M. Lasserre, M. Delesalle, M. Trystran, ont tour à tour pris la parole.

Enfin M. le comte de Saint-Foy a bu à la France, dont ses fonctions le tiennent éloigné, et dont il apprécie, mieux que tout autre, le charme infini dans les Pays-Bas, où cependant la France est honorée et estimée.

Il a suffi que ce mot de France fut prononcé pour que aussitôt les applaudissements les plus chaleureux éclatassent de toutes parts, que toutes nos divisions fussent oubliées et pour que tous les partis se confondissent d'enthousiasme.

La séance a été levée sur cette scène attendrissante.

**La journée de lundi**  
M. Méline est parti ce matin à 9 heures par un train spécial composé de deux Wagons à Capelle, pour visiter l'établissement agricole de M. Despres.

Le ministre est rentré à Lille à 2 h. 25 et s'est dirigé immédiatement vers l'Institut Industriel et agricole.

De là, il s'est rendu directement au musée industriel et agricole.

M. Méline partira demain matin pour Paris.

**DÉPÊCHES DE LA NUIT**  
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

**LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN**  
On n'avait reçu aujourd'hui à midi aucune dépêche du Tonkin.

**La révolution à Pékin**  
L'agence Havas nous communique la note suivante :  
Shang-Hai, 16 décembre.  
« Rien n'est venu confirmer le bruit qu'une révolution du palais aurait éclaté à Pékin, et pas une des nouvelles reçues ici n'annonce que des troubles quelconques aient eu lieu dans la capitale de la Chine. »

**Où en sommes-nous ?**  
Paris, 16 décembre.  
Depuis vingt jours, le gouvernement n'a encore communiqué au public aucune dépêche officielle du Tonkin ; on ignore absolument ce qui se passe entre Haoui, Song-Tai et Bac-Ninh. Depuis deux jours surtout, l'inquiétude recommence. On se demande quel est le caractère des nouvelles qui nous reviennent et qu'il tient secrètes. Serait-elles mauvaises ?

**A Hué**  
Paris, 16 décembre.  
On est sans nouvelles sur le sort de M. de Champeaux et des membres de la légation de Hué.

Un navire est parti hier de Saigon, portant 350 hommes et une compagnie d'Annamites pour renforcer la petite garnison de Thuannan.

De ce fort à Hué, la distance est courte ; mais, dans cette saison, aucune canonnière ne peut remonter la rivière, les eaux étant très basses, et aucune route digne de ce nom ne conduit à la capitale ; les chemins traversés des rizières, et ils sont faciles à défendre.

On craint que les communications ne soient interrompues entre Hué et Thuannan, et que M. de Champeaux ne soit contraint de soutenir un véritable siège dans la Légation ; il a cent hommes d'infanterie de marine avec lui.

**Les armements à Toulon**  
Toulon, 16 décembre.  
Le *Seignelay*, éclairer d'escadre, vient d'entrer en armement immédiat par un ordre ministériel arrivé dans notre port aujourd'hui même.

Le *Seignelay* est destiné à remplacer le *Tourville*, actuellement au Tonkin et dont les appareils évaporatoires, renouvelés plusieurs fois, n'ont jamais pu fonctionner. L'état-major du *Seignelay* comprendra 11 officiers et l'équipage 211 hommes.

Son artillerie comprend huit canons de 16 et douze canons-revolvers. M. le capitaine de frégate Bellanger est nommé commandant en second de ce croiseur.

Il est probable que le *Vinh-Long*, grand transport, ne partira pas avant le 1er janvier. Ses troupes qui prendront passage sur ce navire n'arriveront pas à Toulon avant le 25 décembre.

Le paquebot la *Ville-de-Metz*, parti depuis deux jours de Liverpool, sera la semaine prochaine sur rade de Toulon.

La *Ville-de-Metz* embarquera 1,080,000 rations des effets d'habillement et un matériel considérable destinés au corps expéditionnaire.

La *Ville-de-Metz* prendra aussi un approvisionnement de charbon, à la condition que ce chargement ne mettra pas obstacle à l'embarquement du matériel désigné.

La direction de l'artillerie de l'arsenal de Toulon continue à travailler à la construction d'affûts pour canons-revolvers, qui serviront sur les nouveaux navires armés de pièces de débarquement. Toutes les canonnières en armement reçoivent aussi une installation pour permettre d'établir, à l'arrière du navire, un canon-revolver avec abri démontable.

Enfin, sur la demande du gouverneur de la Cochinchine, un certain nombre de fusils Kropatchek vont être expédiés dans cette colonie pour l'armement des troupes. Le corps expéditionnaire tout entier recevra cette arme primitivement destinée aux marins fusiliers. Nos arsenaux ne possèdent qu'environ 4,000 fusils à répétition. De nouvelles commandes vont être faites.

**INTERIEUR**

**Les résistances du général Campenon**  
Paris, 16 décembre.  
Le général Campenon blâme ouvertement la politique coloniale de M. Ferry, de même que l'amiral Peyron critique sévèrement la façon dont le ministre des affaires étrangères a conduit les négociations diplomatiques.

Mais, tandis que le ministre de la marine se montre partisan de l'expédition, le ministre de la guerre déclare bien haut qu'il ne veut s'en mêler à aucun prix et n'être en aucune façon responsable de la conduite et de la direction des opérations militaires.

C'est à contre-cœur qu'il a prêté, en deux fois, à son collègue de la marine, dix mille hommes et les généraux qui pour le commandement ; mais si l'un d'eux qui vont partir ces jours-ci, ne sont pas encore suffisants, ce qui est malheureusement certain, il ne donnera plus un soldat sans un vote de la Chambre ordonnant la mobilisation d'un corps d'armée.

Ces déclarations du ministre de la guerre expliquent pourquoi les nouveaux crédits de vingt millions, demandés hier, ont été imputés au budget de la marine et non à celui de la guerre.

**Dissensions ministérielles**  
Paris, 16 décembre.  
Les autres ministres sont partagés en deux camps sur l'expédition du Tonkin : quatre sont ouvertement hostiles à celle-ci ; les quatre autres demeurent neutres ou s'abstiennent de formuler leur opinion.

Ce sont ces divergences de vues, qui rendent encore plus difficile la position de M. Ferry.

**Déroulement de M. J. Ferry**  
Paris, 16 décembre 1883.  
A l'assurance, à la confiance qu'affaictait ces jours derniers le président du conseil, a succédé un découragement profond que M. J. Ferry ne peut plus dissimuler.

M. J. Ferry se rend enfin compte des lourdes responsabilités qu'il a encourues, et il envisage non sans effroi, les conséquences de la situation qu'il a faite et de l'attitude qu'il a prise.

Son langage, son indétermination trahissent ses inquiétudes.

Le président du conseil perd complètement la tête, s'écriait hier un député ministériel.

D'autres amis du cabinet racontaient, hier, dans les couloirs de la Chambre que, jusqu'au dernier moment, M. Jules Ferry avait hésité à déposer la nouvelle demande de crédits ; il avait même songé à donner sa démission.

C'est à la suite du dernier conseil de cabinet que l'idée de se retirer est venue au président du conseil.

**Jérômistes et Victoriens**  
Paris, 16 décembre.  
On lit dans le *Petit Caporal* :

« Hier, devant se tenir dans la salle Lévis, aux Batignolles, une réunion où des amis personnels du prince Napoléon, MM. Pascal et Lenglé, devaient prendre la parole.

Cette réunion avait été préparée de longue main et sous le manteau ; cela n'a pas empêché les victoriens de s'y trouver en nombre, et d'apprendre aux jérômistes qu'ils n'ont pas le droit de prendre la parole au nom du parti impérialiste.

Après une lutte violente de trois heures, le terrain du terrain est resté à nos amis. M. Pascal a quitté la salle sous les huées et aux cris de : « Vive le prince Victor ! »

**EXTERIEUR**

**Le Prince d'Allemagne à Rome**  
Gènes, 16 décembre.  
L'escadre allemande est arrivée à 10 heures et a été saluée par les batteries de l'escadre italienne.

Le prince Frédéric-Guillaume a débarqué à 11 heures 20 minutes.

L'escadre qui porte son nom était décorée et paviloisée.

Un grand nombre de barques lui ont fait une escorte d'honneur jusqu'au débarcadère.

M. de Keroll, ambassadeur d'Allemagne, Carava, aide-de-camp du roi, et Gianotti, maître des cérémonies, sont allés à bord recevoir le prince.

Toutes les autorités civiles et militaires en costume officiel, et les membres de la colonie allemande l'attendaient au débarcadère.

Le prince avait revêtu le grand uniforme de maréchal et portait les décorations italienne et espagnole.

Au moment où il est arrivé à terre, il a été salué par les fanfares militaires, les salves d'artillerie, les heures des matelots qui étaient montés sur les vergues, et par les acclamations de la foule.

Les troupes étaient échelonnées le long des rues jusqu'au palais royal.

Après la réception, le prince est monté dans une voiture de la cour et s'est rendu au palais, escorté par les carabiniers à cheval.

Il a été acclamé par la foule sur tout le parcours.

**Rome, 16 décembre.**  
Le duc Torlonia, maire de Rome, a adressé, ce matin, à l'arrivée à Rome, demain, du prince impérial d'Allemagne « qui vient, dit le duc Torlonia, par sa présence resserrer les liens de la solidarité et cordiale amitié qui règnent entre les deux cours et entre les deux peuples. »

Le roi, les ministres et toutes les autorités reçoivent à la gare le prince impérial d'Allemagne.

La revue est fixée au 19 décembre. Les troupes seront commandées par le général Mezzacapo, qui recevra l'évêque de Sardaigne.

Le roi et le prince royal assisteront à la revue en voiture.

**La situation en Egypte**  
Le Caire, 16 décembre.  
Une grande effervescence règne parmi les musulmans et les chrétiens de la Haute-Egypte. L'attitude des Coptes est remarquable. On craint un mouvement populaire.

Le gouverneur de Siout a prévenu le gouvernement des dangers de cette situation, qu'il attribue à la propagande religieuse de la mission américaine.

**CHRONIQUE LOCALE**

**ROUBAIX**

**UNE EXPLOSION. — Trois victimes.** — Roubaix est dans une période de malheurs.

Après les récents et terribles événements de l'établissement Dillies frères, voici qu'un autre accident vient de faire trois nouvelles victimes.

**LES EXPLOSIONS**  
Deux hommes de peine, François Dhanne et Henri Nys, travaillaient, hier dimanche, vers onze heures du soir, au carburateur à gaz du tissage mécanique de M. Mulliez-Eloi, qui de Watrelles, près de la passerelle Nadaud. Soudain, une explosion se produisit ; le feu se communiqua à un métier à tisser, et couvrit de flammes les deux ouvriers. L'un d'eux, Dhanne, était au haut d'une échelle appliquée contre le mur, au-dessus du carburateur ; l'autre, Nys, était au pied de la même échelle. Ce dernier, environné de flammes, et déjà horriblement brûlé, se précipita dans la cour de l'établissement en poussant des cris affreux. Il arracha ses habits à moitié brûlés, et se roula par terre ; l'autre tombe du haut de l'échelle sur le sol, et se fait une grave blessure au sommet de la tête. Etourdi par sa chute, il ne peut fuir ; il est atrocement brûlé.

**LES SECOURS**  
Le concierge, Pierre Bossut, dont la loge est située à quelques mètres du tissage, accourut au bruit de l'explosion, et aux cris des deux ouvriers.

Il porta jusqu'à Dhanne, resté sur place, et veut l'emmenner ; il est forcé de fuir, les flammes l'environnent, lui aussi. Il va jusqu'au mur et appelle un secours. Des passants jettent de l'eau sur lui, éteignant le feu qui consume ses vêtements et qui le brûle horriblement. Puis ils se rendent dans le tissage, jettent de l'eau sur Dhanne, étendu à terre, et éteignent le feu qui s'était communiqué à deux métiers.

Dhanne est horrible à voir. Tous ses vêtements ont été consumés, il ne lui restait plus qu'un bas au pied gauche ; ainsi a-t-il tout le corps et surtout à la tête et aux mains des brûlures très-graves.

On le transporte à la loge du concierge, ainsi que Nys et Bossut.

**LES POMPIERS**  
Un voisin, M. Edouard Haimez, qui était accouru un des premiers au tissage de M. Mulliez-Eloi, prévient le lieutenant des pompiers Lancaux, qui d'entre à quelques mètres de là. Celui-ci se sert de l'avertisseur n° 56, et aussitôt les pompiers, se mettent en marche avec leurs engins, pendant que le tocin continue à se faire entendre.

Mais arrivés, à mi-chemin, ils sont avertis que tout danger a déjà disparu.

**LES BLESSÉS**  
M. le docteur Druesse, prévenu immédiatement, se rendit au tissage. M. Denis, médecin des pompiers, arriva quelques instants après. Les prodigieux leurs soins aux blessés. Ceux-ci étaient étendus, sur des matelas, dans la loge du concierge. La chair des mains de Dhanne avait complètement disparu ; les yeux sont perdus, le visage est méconnaissable ; le reste du corps ne forme qu'une plaie.

Les médecins déclarent son état désespéré. Le deuxième, Nys, a la figure, les mains et les jambes grièvement atteintes ; son état est très-grave. Le troisième, Bossut, le concierge, n'a été brûlé que superficiellement ; mais il a été atteint sur tout le corps.

François Dhanne est âgé de 35 ans ; il est marié et a un enfant. Il demeure dans la cour Leffebvre, Grande-Rue.

Henri Nys, est âgé de 36 ans ; il est célibataire ; il habite la cour Genart, qui de Leers.

Pierre Bossut, le concierge, est âgé de 37 ans. Il est marié, et n'a pas d'enfant.

Les deux premiers ont été transportés à l'Hôtel-Dieu, vers deux heures du matin ; le troisième est resté dans la loge.

Deux autres personnes ont reçu des blessures et des brûlures aux mains, en portant secours à ces infortunés : ce sont Emile François serrurier, et Oligien, tisserand. Un troisième, Jules Flouvier, a été légèrement atteint à la figure.

**LES PERTES MATÉRIELLES**  
Le feu a pu heureusement être éteint immédiatement. Deux métiers seulement ont été détruits. Les pertes sont donc peu importantes.

**LA CAUSE DE L'EXPLOSION**  
On ne peut bien préciser la cause de l'explosion. On suppose qu'il y avait une fuite au carburateur.

**Nouveaux détails**  
François Dhanne est mort ce matin, à six heures, à l'Hôtel-Dieu.

L'état d'Henri Nys est désespéré.

Le concierge, Pierre Bossut, a été plus grièvement brûlé qu'on ne l'avait d'abord pensé. La gorge et le genou de la jambe droite ont été sérieusement atteints. Malgré cela, on espère le sauver.

**LE CONCERT DE DIMANCHE.** — La fête musicale qui a été donnée dimanche soir, à l'Hippodrome, au profit des écoles libres, a su un charme tout particulier, par le choix et la qualité de ceux qui y ont pris part. Le succès a été très grand. La salle était pleine. Presque toute la société digne de Roubaix y était représentée. Le coup d'œil des fauteuils d'orchestre était des plus gracieux. Beaucoup de ravissantes toilettes.

Aux galeries, comme aux premières places, les auditeurs étaient très-nombreux. Tout le monde avait voulu apporter son obole à l'œuvre si française et si chrétienne des écoles libres. Rien de beau et de consolant comme ces amasses de la charité, où le pauvre et le riche se confondent dans une même communion d'idées pour procurer à l'enfant du peuple une éducation chrétienne.

Le programme du concert a été exécuté à la satisfaction générale.

M. C. Bernard, élève du Conservatoire de Paris, s'est fait chèrement applaudir dans la *Cantate de Zaire* qu'il a détaillée avec une méthode, un style et un timbre de voix qui marquent chez lui de réels progrès, et qui font bien augurer de son avenir ; dans les *Stances à la Charité*, le jeune artiste a fait vibrer une voix étendue et sonore ; il a chanté avec un sentiment profond qui a soulevé l'auditoire ; aussi a-t-il été rappelé par toute la salle.

Les trois exécutants qui ont interprété l'œuvre de Mayseder, *Allegro et Adagio* pour piano, violon et violoncelle, ont montré de rares qualités, chacun dans leur partie spéciale ; Mlle Pennel Wattinne possède un doigté d'une égalité merveilleuse ; joignez à cela une vigueur peu commune (que nous nous plaignons à constater avec une grâceuse de phraser qui a véritablement enthousiasmé l'auditoire.

Mlle Pennel était vaillamment secondée par ses frères, M. Jean Pennel, violoniste savant et inspiré, et M. Alphonse Pennel qui manie le violoncelle avec la dextérité magique et l'expression poétique d'un maître.

L'air du *Pré aux Clercs* est la pierre de touche des cantatrices vraiment dignes de ce nom ; avec ses motifs à la fois majestueux et tendres, ses vocalises difficiles, ses modulations qui semblent si naturelles et qui veulent tant de sûreté d'oreille, ce fragment magnifique de l'œuvre d'Hérold demande une méthode approfondie, un timbre de voix pénétrant et une ampleur de style remarquable.

Mme Boulanger réunît au plus haut degré toutes ces admirables qualités ; sa voix flexible et harmonieuse semblait se joindre de ses difficultés amoncelées et l'adorable mélodie d'Hérold se déroulait devant l'assistance attentive avec sa poésie saisissante et ses traits si brillamment écrits. Aussi, quelle explosion de félicitations et de bravo ont accueilli l'artiste si merveilleusement douée qui venait d'interpréter avec tant de charme l'œuvre du compositeur le plus français de notre époque.

M. Aimé Delfosse a donné quelques chansons en sa qualité de crânier et une verve endiablée qui ont vivement divertit le public. L'artiste improvisé a obtenu un succès très-flatteur. Il a été bisé après chacun de ses deux morceaux. Le monologue *Malborough* n'est pas celui qui a été le moins goûté.

Le grand attrait de cette fête a été les chœurs chantés par les dames de Roubaix ; sous la direction aussi savante qu'habile de notre sympathique collaborateur Remy, elles ont d'abord interprété *Les Voyageurs dans la Nuit*, un *Lied* de Rubinstein plein de délicates poésie ; puis l'admirable chœur des *Magnanaroles*, de Mireille, avec ses accents si délicats, si pleins d'esprit piquant, ses phrases inspirées par le gai Soleil du Midi. Mms Frouvost-Benat a fait applaudir sa belle voix si bien timbrée, dans le passage pittoresque par lequel Taverne, l'enchanteresse, traverse le chœur joyeux des *Arbrières magnanaroles*, et nous avons eu une nouvelle occasion d'admirer les vocalises si perlées et si fines de Mme Boulenger, dans la poétique valse de *Mireille*.

La *Fantasia Delattre*, a gracieusement prêté son concours à l'œuvre ; Elle a exécuté deux morceaux avec l'autorité qui la place au rang des meilleures musiques connues.

Ajoutons qu'une grande partie du succès de cette soirée revient à notre collaborateur Remy, qui s'est multiplié, en préparant l'interprétation des chœurs, et en accompagnant, au piano, avec le talent qui le caractérise, la plupart des morceaux du programme.

Merci à MM. Justin Ruffelet, Paul Wibaux, et Ernoult fils, les vaillants organisateurs de cette fête ; mercieux nombreux jeunes gens qui les ont aidés dans leur tâche.

Nous terminons en exprimant toute notre reconnaissance à l'éminent professeur de chant, Mms Frouvost, qui a bien voulu guider, par ses précieux conseils et sa grande expérience, l'étude et la répétition des chœurs.

**ALBERT MESSIAEN.**

**LA TOMBOLE POUR LES VICTIMES DE ROUBAIX.** — M. le ministre du commerce, qui a déjà donné, à la tombola organisée par la Presse lilloise, un magnifique buste de Kléber, en biscuit de Sèvres, a envoyé un nouveau don, qui consiste en un certain nombre de gravures, lesquelles ont été adressées directement à M. le préfet du Nord.

**LES ALLUMETTES.** — Le renouvellement du traité existant entre l'Etat et la Compagnie des allumettes et qui confère à cette dernière un monopole est aujourd'hui un fait accompli.

Le public ne dissimule pas son mécontentement à ce sujet.

Les allumettes de contrebande continueront à être recherchées pour leur qualité. Quant au prix, nous sommes odieusement exploités.

La Compagnie vient de lancer, dans tous ses débits, les petites allumettes de sûreté « parafinées. » Elle nous vend, 1 fr. 20 la douzaine, ces petites boîtes, qui l'on vend à Genève à vingt-centimes les douze.

La Société COLOMBELLE « Le pigeon noir », établie à Festinnet *l'Étoile*, vient de transférer son siège chez M. J.-B. Desrousseaux, etaminet de l'Œuvre, rue Pellart.

A partir du 20 avril, cette société organisera des canas sur Seclin et Vitry, tous les dimanches de 6 à 7 heures du matin, et sur Albert, tous les jeudis de 5 à 6 heures du soir.

Un vol d'une somme de 5,000 fr. en pièces de 5 fr. et de 2 fr. a été commis samedi matin, au préjudice d'un marchand de légumes de la rue de Flandre.

La victime était absente de chez elle, au moment où l'on a commis le vol, qu'elle a constaté en rentrant.

Un ouvrier chandronnier, Louis Delezanne, a pris la fuite, après avoir volé divers objets chez M. Heydricks, fabricant, rue de la Vigne.

**TOURCOING**

DANS LA LETTE DES RÉCOMPENSES accordées aux cultivateurs qui, dans l'ensemble de leurs exploitations ont produit la meilleure dans les conditions de poids et de richesse sacchariques les plus propres à donner satisfaction à la fois à leur propre intérêt et à